

Vos services en ligne

Bénéficiez de l'offre de services de l'OPCA PL en créant votre compte en ligne

1 Pour créer votre compte

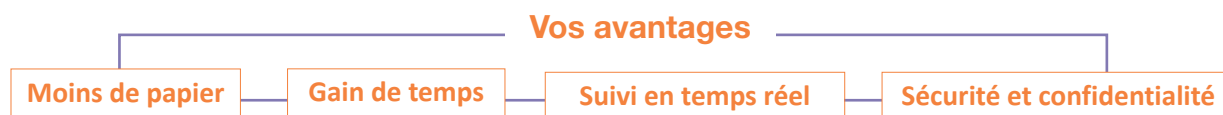
munissez-vous de votre n° de Siret et de votre identifiant (ce dernier figure sur votre bordereau de versement de cotisations et sur nos courriers)

2 Si vous avez déjà créé votre compte

utilisez votre n° de Siret et de votre mot de passe pour vous connecter

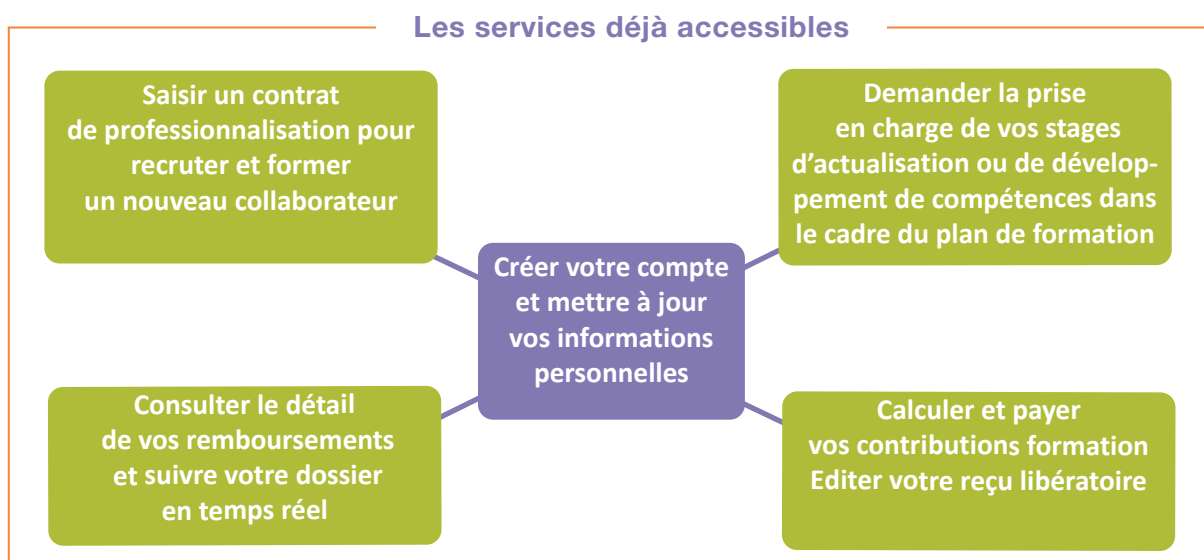
Connectez-vous utile!

Accédez directement à votre espace services



L'offre de services proposée par l'OPCA PL est en constante évolution. De nouveaux services sont en cours d'élaboration et seront prochainement disponibles :

- saisir une période de professionnalisation
- demander le remboursement de vos frais de formation
- réaliser le budget prévisionnel de votre plan de formation



D'autres services vous permettent aussi ...

- de calculer le droit au DIF de vos salariés ;
- de calculer le montant de l'allocation formation lorsque la formation se déroule en dehors du temps de travail ;
- d'accéder aux textes juridiques et réglementaires relatifs à la formation et en particulier à votre branche professionnelle.